

Réf: Dossier N° 096895

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ACHKAR TRANSPORT COTE D'IVOIRE » en abrégé « A.T.C.I »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL
PRES DE LA PHARMACIE DES LAGUNES, Lot 3068, Ilot 225

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 01/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACHKAR TRANSPORT COTE D'IVOIRE » en abrégé « A.T.C.I »

Objet : - Transport public,
- Location –vente de camions et engins
- Toutes activités liées au transport
- Prestations et vente diverses
- Commerces général l'import-export de diverses marchandises

Et pour la réalisation de l'objet social :

- Et Généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales, industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL PRES DE LA PHARMACIE DES LAGUNES, Lot 3068,

Ilot 225

Dirigeant(s) : M ZAAROUR RAMZI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02426 du 12/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18814/GTCA/RC/2022 du 12/05/2022

